

LES MEUBLÉS LABELLISÉS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

La fréquentation touristique en 2005

Magalie DINAUCOURT- INSEE avec l'appui du Comité Régional du Tourisme (CRT)

Le parc de meublés labellisés du Languedoc-Roussillon s'est élargi en 2005. Il compte 8 500 unités d'hébergement représentant une capacité d'accueil de 38 600 lits. La fréquentation des meublés labellisés de la région a été marquée en 2005 par une augmentation du nombre de séjours (+ 2,8 %) et du nombre de bénéficiaires (+ 1,9 %). Au final, la durée moyenne des séjours s'étant légèrement raccourcie, le nombre de nuitées enregistrées est en recul de 1,5 % par rapport à l'année 2004.

Une offre d'hébergements toujours croissante

En 2005, le nombre de meublés labellisés avoisine 8 500 hébergements. Ce nombre correspond à une augmentation de près de 3 % par rapport à l'année précédente, en prolongement de celle déjà enregistrée en 2004 (+ 4 %). Près d'un tiers de ces hébergements proposés à la location touristique sont gérés par des centrales de réservation. Ce type de gestion se développe fortement, il a progressé de près de 11 % en un an.

Le Gard et l'Hérault se maintiennent en première position de l'offre régionale, avec respectivement 30 % et 24 % du parc languedocien. L'évolution du parc est positive dans tous les départements de la région à l'exception de l'Hérault qui enregistre un léger recul du nombre de meublés labellisés.

Plus de séjours mais de plus courte durée en 2005

En 2005, 55 500 séjours ont été enregistrés dans les meublés labellisés de la région. Ainsi, le Languedoc-Roussillon retrouve son niveau de fréquentation de 2003. Pourtant, dans un contexte d'offre croissante de meublés labellisés, le nombre de nuitées enregistré recule légèrement (- 1 %). Ce constat s'explique par une durée moyenne de séjour un peu plus courte : 10,6 jours en 2005, contre 11 jours en 2004.

Globalement, la baisse de la durée de séjours résulte d'une augmentation de 9 % des séjours courts (moins de 8 jours) et d'un recul (- 5 %) des séjours longs (plus de 15 jours). Le nombre moyen de personnes par séjour est resté stable, autour de 3,5 personnes.

Le parc des meublés labellisés s'élargit partout sauf dans l'Hérault

Unités : nombre et %

	Nombre de meublés labellisés			Taux d'occupation en moyenne annuelle	
	2005	2004	Evolution (%)	2005 (%)	2004 (%)
Aude	1 250	1 205	+ 3,7	17	19
Gard	2 580	2 475	+ 4,2	18	19
Hérault	2 060	2 085	- 1,2	24	26
Lozère	860	820	+ 4,9	22	22
Pyrénées-Orientales	1 725	1 645	+ 4,9	27	27
Languedoc-Roussillon	8 480	8 235	+ 3,0	22	23

Les chiffres clés de la fréquentation des meublés labellisés en 2005

Unités : nombre et %

	2005	2004	2003	Evolution 2005/2004 %
Nombre de meublés labellisés	8 500	8 200	7 900	+ 3,7
Capacité totale d'accueil (en lits)	38 600	38 200	36 600	+ 1,0
Fréquentation touristique :				
Nombre de séjours	55 500	54 000	55 500	+ 2,8
Nombre de nuits	591 000	597 000	617 000	- 1,0
Nombre de nuitées	1 930 000	1 960 000	2 094 000	- 1,5
Nombre de bénéficiaires	193 000	189 000	201 000	+ 2,1
Durée moyenne d'un séjour	10,6	11,0	11,1	//
Nombre moyen de personnes par séjour	3,5	3,5	3,6	//

Sources : INSEE — CRT — CDT
Enquête de fréquentation touristique des meublés labellisés, 2005 et 2004

Sources : INSEE - CRT- CDT
Enquête de fréquentation touristique des meublés labellisés, 2003, 2004, 2005

En 2005, la clientèle étrangère a représenté 14 % de la clientèle des meublés labellisés. Parmi elle, les deux tiers proviennent de Belgique, du Luxembourg ou d'Allemagne. Les touristes étrangers ont été plus nombreux (+ 1 500 personnes) à séjourner dans des meublés labellisés languedociens, mais comme le reste de la clientèle, ils sont restés moins longtemps : de 10,3 jours en moyenne en 2005, contre 11,1 jours en 2004. Les touristes espagnols et portugais se distinguent du reste de la clientèle étrangère par un nombre de personnes par séjour un peu plus important avec, en moyenne, plus de 4 personnes par séjour, contre 3,4 personnes pour l'ensemble de la clientèle étrangère. Ils se distinguent également par une durée de séjour nettement plus courte (7 jours en moyenne, contre 10,3 jours en 2005).

La clientèle française qui constitue l'essentiel (86 %) de la clientèle des meublés labellisés de la région est d'abord composée de touristes venant d'Île-de-France (20 %), du Languedoc-Roussillon (12 %) et de Rhône-Alpes (11 %). Elle est, elle aussi, à l'origine d'une partie de la baisse en termes de nuits, alors que le nombre de séjours de touristes français est resté stable ; ceci traduit là encore une baisse de la durée des séjours.

Un printemps 2005 difficile

Le taux d'occupation ⁽¹⁾, défini par le nombre de meublés occupés rapporté au nombre de meublés ouverts, est globalement de 22 % en 2005, soit légèrement inférieur à celui de 2004. Au cours du premier semestre 2005, les taux d'occupation se sont avérés plus nettement en deçà de ceux du même semestre en 2004. Mais cette tendance ne résulte pas forcément d'une réelle baisse de fréquentation. En

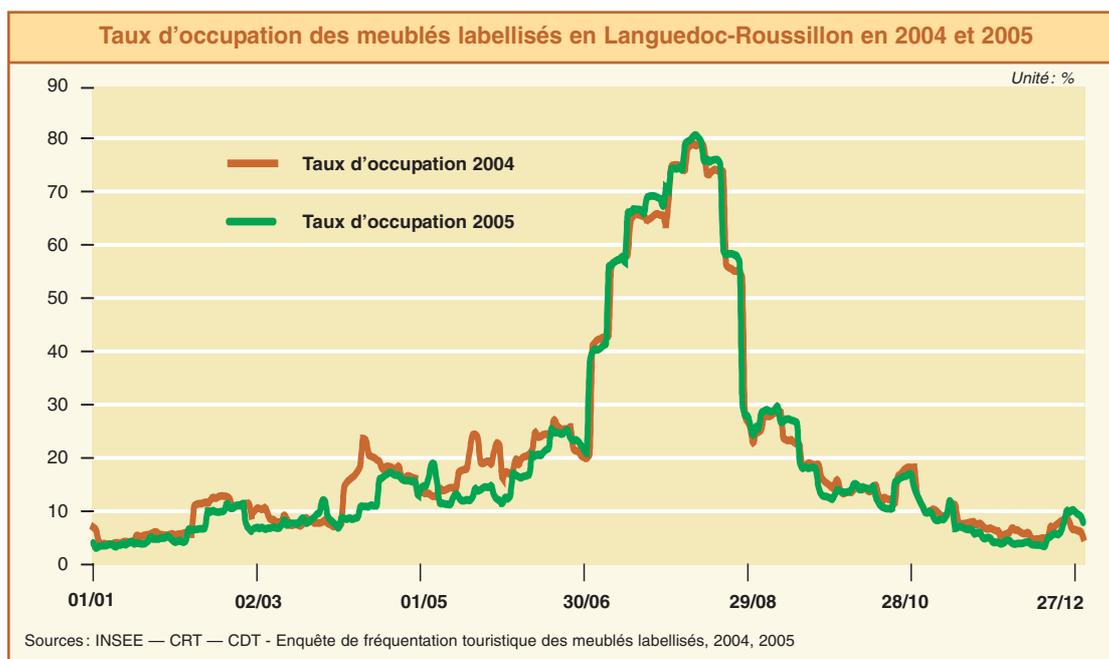
effet, si le nombre de meublés ouverts à la location est plus important à une certaine période et si la fréquentation reste stable, alors le taux d'occupation s'inscrira à la baisse sur cette période. A l'inverse, si le nombre de meublés ouverts à la location est moins important et si la fréquentation reste stable à une certaine période, le taux d'occupation s'inscrira à la hausse.

Selon les mois, les taux d'occupation varient de 4 % en janvier, mois le moins fréquenté de l'année, à 65 % en août, mois le plus demandé. Au printemps 2005, d'avril à juin, la fréquentation touristique a connu un recul en s'établissant à 16 % contre 19 % en 2004. La période estivale s'est avérée meilleure en termes de taux d'occupation, notamment au mois de juillet.

Situé en dehors de périodes de congés scolaires, l'impact du week-end pascal à la fin du mois de mars en 2005 a été moins fort qu'en 2004. La fréquentation au cours des mois de mai et juin présente régulièrement des profils différents d'une année à l'autre en raison des variations des jours fériés ; en 2005, la fréquentation s'est avérée nettement inférieure qu'en 2004 sur ces deux mois. En particulier, le taux d'occupation du week-end de l'Ascension est passé de 24 % en 2004 à 19 % en 2005, et celui du week-end de Pentecôte est passé de 22 % en 2004 à 13 % en 2005.

S'agissant du pont du vendredi 11 novembre qui provoque toujours une pointe de fréquentation en fin d'année, le taux d'occupation est resté similaire à celui de 2004 aux alentours de 11 %.

(1) Dans le cadre de cette publication, les taux d'occupation sont calculés uniquement sur le champ des meublés hors centrales de réservation afin de mesurer des évolutions entre 2005 et 2004 ; les données n'étant pas disponibles pour l'ensemble du champ en 2004.



Des spécificités départementales

L'Aude : une augmentation de la fréquentation en juin, juillet et août

Bien qu'ayant augmenté sa capacité d'accueil, l'Aude a enregistré une fréquentation touristique plus faible qu'en 2004. Si le nombre de séjours et de nuits sont comparables à ceux de 2004, en revanche, le nombre de nuitées est en régression. En effet, moins de bénéficiaires ont séjourné dans le département. Seuls les mois de juin à septembre ont connu une augmentation du nombre de nuits alors que durant le reste de l'année le nombre de nuits occupées a globalement chuté.

Le Gard : toujours le premier département pour l'offre de location

Avec 30 % du parc régional, le Gard reste le premier département de la région en matière d'offre de location de meublés labellisés. Comme pour la région, les nombres de séjours et de bénéficiaires y ont augmenté, alors que le nombre de nuitées a diminué. Les séjours ont été de 10,8 jours en moyenne en 2005 contre 11,6 jours en 2004. Le taux d'occupation annuel moyen a été de 17,5 % en 2005 contre 19,2 % en 2004. A l'inverse, en juillet, le taux d'occupation s'est élevé à 52 % contre 49 % en juillet 2004.

L'Hérault : une moindre fréquentation à l'exception du mois de juillet

Après avoir connu une importante augmentation de son parc en 2004, l'Hérault enregistre une baisse du nombre de meublés labellisés en 2005, s'accompagnant d'une chute de fréquentation touristique : - 2 % de séjours et - 6 % de nuitées. Avec près de 440 000 nuitées en 2005, il demeure toutefois le deuxième département languedocien en termes de fréquentation touristique derrière le Gard. Le taux d'occupation annuel a été de 24 %, soit 2,5 points de moins que l'année précédente. Seul le mois de juillet a connu un taux d'occupation supérieur à celui de 2004.

La Lozère : une arrière saison plus profitable

Comme dans les Pyrénées-Orientales, le parc continue de se développer (+ 4,9 % de meublés labellisés par rapport à 2004), mais la fréquentation ne suit pas la même tendance. En effet, le nombre de nuits et de bénéficiaires n'ont augmenté que d'1 % et le nombre de nuitées a même baissé par rapport à l'année précédente (- 2 %). Au final, le taux d'occupation annuel a été de 22 %, stable par rapport à 2004, mais très erratique selon les périodes. Les premiers mois de l'année ont connu un recul de fréquentation, notamment en février, avril et mai. A l'opposé, les mois de juin et juillet ont vu leur fréquentation touristique augmenter en termes de nuits louées. L'arrière-saison a également été plus profitable aux loueurs lozériens.

Les Pyrénées-Orientales : l'offre et la fréquentation augmentent

Le département des Pyrénées-Orientales s'est distingué du reste de la région en 2005 avec une fréquentation touristique en nette progression : + 8 % de séjours supplémentaires et + 6 % de nuits occupées. L'offre s'est également améliorée avec une augmentation de près de 5 % du nombre de meublés labellisés.

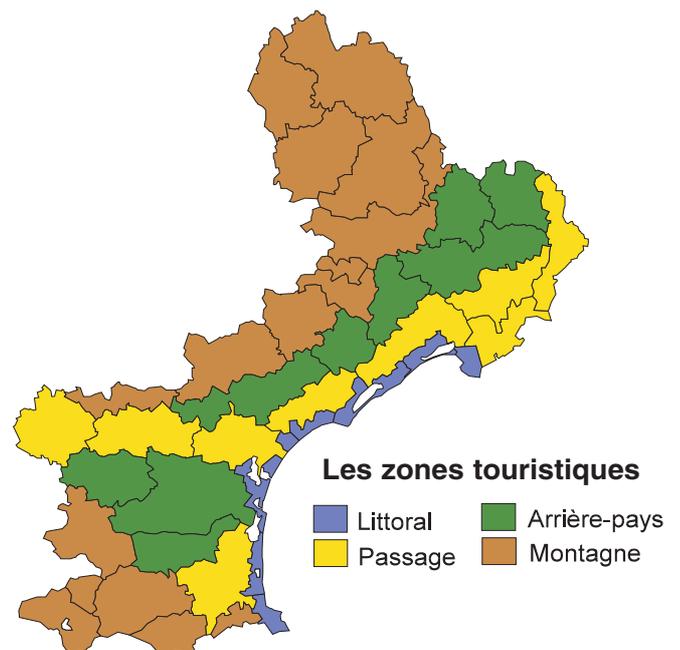
Les Pyrénées-Orientales sont le seul département languedocien à afficher en 2005 un taux d'occupation proche de celui de 2004, avoisinant 27 %. Associant mer et montagne, il bénéficie d'une saisonnalité à la fois hivernale et estivale, ce qui explique en grande partie le taux d'occupation annuel le plus important de la région. Comme pour l'ensemble de la région, les mois d'avril, mai et juin ont connu une chute de la fréquentation touristique. A contrario, la fréquentation estivale, mais aussi celle de l'arrière saison, ont été supérieures à celles de 2004. Le taux d'occupation du mois d'août, en atteignant plus de 71 %, figure parmi les plus élevés de la région pour cette période de l'année.

Les séjours dans les meublés labellisés du littoral

Près d'un quart des séjours des meublés labellisés sont localisés sur le littoral. Comparativement à l'ensemble des séjours effectués dans la région, ils présentent des caractéristiques particulières.

- une durée moyenne plus longue : 11,4 pour les séjours du littoral contre 10,4 jours ailleurs.
- un nombre moyen de personnes par séjour plus faible : 3 personnes en moyenne contre 3,7 pour les autres séjours.

Le taux d'occupation annuel de la zone littorale, bien que supérieur à celui du reste de la région, est en baisse comparativement à 2004, il est de l'ordre de 22 %, contre 25 % en 2004. Cette baisse est essentiellement due à une moindre fréquentation au cours des mois d'avril, mai et juin au cours desquels les taux d'occupation ont chuté de près de 6 points. A l'inverse, la fréquentation durant la période estivale, de juillet à septembre, est restée stable.



Méthodologie

Les résultats présentés dans ce document sont issus de l'enquête de fréquentation touristique des meublés labellisés réalisée par l'INSEE en 2005 qui interroge chaque trimestre par voie postale les exploitants de 3 550 meublés labellisés. Le taux de réponse est de l'ordre de 60 %. Les résultats sont enrichis des chiffres collectés auprès des centrales de réservation des cinq départements du Languedoc-Roussillon. Par construction, les résultats présentés ne sont que des estimations et sont entachés d'une marge d'incertitude.

Cette enquête a vu le jour en 1994 avec l'étude de fréquentation des Gîtes de France dans l'Hérault et la Lozère. En 2002, elle s'est élargie à tous les départements du Languedoc-Roussillon d'une part, et aux meublés de Clé vacances d'autre part.

Cette enquête a reçu le label d'intérêt général délivré par le Conseil National de l'Information Statistique. Elle est menée en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme, la Délégation Régionale au Tourisme, les Comités Départementaux du Tourisme, les structures départementales Gîtes de France et Clé vacances et l'Insee Languedoc-Roussillon.



Définitions

Meublés labellisés

Un meublé labellisé est un logement de vacances qui :

- est déclaré en Préfecture en tant que meublé labellisé,
- répond à des critères d'agrément portant sur la qualité de l'hébergement (entretien, équipement),
- est agréé soit Gîtes de France, soit Clé Vacances en fonction de grilles de labellisations nationales.

Gîtes de France et Clé Vacances sont les deux labels agréés par le Secrétariat du Tourisme pour les locations de vacances. A noter qu'un meublé labellisé peut être fermé à la location touristique une partie de l'année.

Nuitées : pour un séjour, le nombre de nuitées est calculé en multipliant le nombre de personnes (bénéficiaires) par le nombre de nuits du séjour. Par exemple, deux personnes passant trois nuits comptent pour six nuitées.

Taux d'occupation :

Le taux d'occupation des meublés labellisés est le rapport entre le nombre de meublés occupés et le nombre de meublés offerts à la location, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

Dans le cadre de cette étude, il est calculé uniquement sur les champs des meublés hors centrale de réservation afin de pouvoir mesurer des évolutions entre 2005 et 2004 ; les données n'étant pas disponibles pour l'ensemble du champ en 2004.

Pour en savoir plus

- La fréquentation hôtelière, Repères Conjoncture N° 15, août 2005.
- L'Hôtellerie de plein air en Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres N° 3, juin 2004.
- Les meublés labellisés en Languedoc-Roussillon en 2003, Repères Chiffres N° 5, décembre 2004.
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques : www.insee.fr
- Secrétariat d'Etat au Tourisme : www.tourism.gouv.fr
- Observatoire National du Tourisme : www.ont-tourisme.com
- Observatoire Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon : www.sunfrance.net/observatoirelr



www.insee.fr

Directeur de la publication : Henri THERON

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public ⁽¹⁾ : 08 25 88 94 52

Mél : insee-contact@insee.fr

⁽¹⁾ 0,15 F la minute

ISSN n° 1251-2036
© INSEE 2006